

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

SAINTE ROSE DE LIVA, 30 août. — ROME : Mgr Agliardi, délégué apostolique en Chine; prof de la compagnie de Jésus. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : nominations ecclésiastiques; ordinations; extrait de la circulaire 76 de Sa Grandeur Mgr de Montréal; réunion du conseil particulier de la Saint-Vincent-de-Paul. — LE SAINT-SIÈGE, LA FRANCE ET LA GUINEE,



### SOMMAIRE

de l'Osservator, romano. — NOUVELLES RELIGIEUSES : service de quarantaine du cardinal Guibert; un pèlerinage à Lourdes; la sœur Gabrielle et l'impératrice Augusta; statistique des pères jésuites. — A. M. JOHN FORBES, poésie. — UN GRAND SERVITEUR DU T. S. SACREMENT AU XIXÈ SIÈCLE (suite). — ÉLVIRE LE FER DE LA MOTTE (suite). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

**2 cents** Une piastre par an, payable d'avance. **2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
**MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS**, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**  
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal

## PRIERES DES QUARANTE HEURES.

---

LUNDI,	30	AOUT.	—Ile Perrot.
MERCREDI,	1	SEPT.	—Sainte-Marguerite du L. Masson.
VENDREDI,	3	“	—Saint-Luc:

---

## FETES DE LA SEMAINE.

---

DIMANCHE,	29	AOUT.	—Onzième dimanche après la Pentecôte. S. Cœur de Marie, d. m., ornements blancs. <i>On annonce la solennité de la Nativité de la sainte Vierge.</i>
Lundi,	30	“	—Sainte Rose de L., V., d., ornements blancs.
Mardi,	31	“	—Saint Raymond <i>Non.</i> , C., d., orns blancs.
Mercredi,	1	SEPT.	—Décol. de S. J.-Bte, d. m., orns. rouges. (29 Ao.)
Jeudi,	2	“	—Saint Etienne, C., sem., ornements blancs.
Vendredi,	3	“	—De la Férie, ornements verts.
Samedi,	4	“	—De l'Imm. Conception, sem., orns blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

---

**CATHÉDRALE.**—Lundi 30, ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de la Nativité.

**SAINTE-ROSE.**—Lundi 30, office pontifical à l'occasion du 3e centenaire de la naissance de sainte Rose.

**ÉPIPHANIE.**—Mardi 31, bénédiction de la première pierre de l'église par Mgr l'archevêque de Montréal.

---

*Dimanche 29.*—Solennité des Titulaires des églises paroissiales de Saint-Basile, Saint-Louis à Terrebonne, Saint-Augustin.

## SAINTE ROSE DE LIMA VIERGE.

30 AOUT.

Isabelle Flores, née à Lima, dans le Pérou, le 20 avril 1586, ex-hala, dès le berceau, un parfum de vertu angélique. Trois mois après sa naissance, sa mère vit, pendant le sommeil, briller sur sa figure une rose épanouie ; elle prit sa fille dans ses bras, et lui dit en la baisant avec tendresse : “ Oui, tu seras ma Rose : Rose sera ton nom.” A la confirmation, l'évêque de Lima, saint Alphonse Toribio, lui donna ce beau nom, qui devint ainsi le sien.

Rose montra de bonne heure un goût de mortification surnaturel, une patience à toute épreuve. A l'âge de trois ans, s'étant broyé un doigt, elle supporta des opérations chirurgicales fort douloureuses, sans pousser un seul cri, sans verser une seule larme. Elle supporta de même, à quatre ans, une opération du même genre à l'oreille, et un peu plus tard l'extirpation d'un polype aux narines. A cinq ans, une malice de son frère aîné produisit en elle un effet extraordinaire ; en jouant avec elle, ce malicieux enfant souilla les beaux cheveux de sa sœur ; la petite en parut contristée : “ Quoi, mademoiselle, vous tenez donc beaucoup à ces filets qui prennent les âmes ? ” lui cria le frère avec un ton de prédicateur. Ce fut un éclair de lumière et un coup de foudre : la jeune fille alla se jeter au pieds de Marie, lui demander l'innocence, et peu de temps après, sans rien dire à personne, éclairée d'une façon surhumaine, elle fit un vœu de perpétuelle virginité, et se coupa les cheveux.

Dès lors, cette enfant mena une vie toute de sainteté : respectueuse et obéissante envers ses parents, à un point qu'on ne saurait imaginer, elle pratiqua éminemment l'humilité et la mortification. Elle s'interdit de manger des fruits, qu'elle aimait beaucoup, laissant croire à un dégoût naturel pour les friandises de l'enfance. A six ans, elle se mit à jeûner, — quand elle le put, sans contrarier sa mère, — le vendredi, puis le samedi, et souvent au pain et à l'eau. A quinze ans, elle fit le vœu de ne manger plus jamais de viande, sinon par obéissance. On peut juger de l'horreur de la jeune vierge pour les vanités et les parures : sa mère qui, la voyant si belle, la destinait au mariage, la tourmenta beaucoup sur ce point. Elle força un jour sa pieuse fille de se parer d'une couronne de fleurs ; Rose obéit, mais elle attacha cette couronne à sa tête même avec une épingle ; elle s'était parée, mais elle marchait à l'odeur des parfums de son Epoux couronné d'épines. Sa mère était fort attentive à soigner la beauté des mains et du visage de sa fille ; celle-ci au contraire, se frottait souvent d'une poudre qui en altérait la fraîcheur ; cependant, un jour, forcée, par obéissance, d'user d'un cosmétique, elle en eut, à sa grande joie, la peau toute brûlée.

Enfin Rose, si douce, si soumise, obtint de sa mère la permission d'entrer dans le tiers ordre de saint Dominique, d'en revêtir

le saint habit, et de porter en public un vêtement d'étoffe commune et sans couleur. Elle se choisit alors une petite cellule, dans le fond d'une solitude, pour s'y livrer tout entière à Dieu dans la prière et la pénitence. Ses jeûnes furent, le reste de sa vie, d'une rigueur incroyable : elle passait des carêmes entiers sans goûter de pain, vivant de quelques pepins de citron. Elle se couvrit d'un large cilice, tout parsemé de petites pointes d'aiguilles, ceignit sa tête, la nuit et le jour, d'une couronne de même espèce, et environna ses reins d'une triple chaîne de fer. Elle se composa un lit de bâtons noueux, semé de têts de pots cassés, et à tout cela venaient se joindre de sanglantes disciplines. Il est impossible, humainement parlant, d'expliquer comment un corps si délicat et si frêle put supporter tant et de telles austérités : là, seule l'âme vivait, mais non, c'est Jésus qui vivait en elle, et l'âme humaine elle-même était anéantie dans un profond abîme d'humilité. Cette grande âme était avide de mépris et d'humiliations ; elle se regardait comme la plus misérable des créatures, et se mettait au-dessus de tout le monde : elle obéissait à la dernière des servantes. " Elle ne méritait point, pensait-elle, de respirer l'air du jour, dont elle pouvait, par sa seule présence, corrompre la pureté ; elle était une sentine abominable, dont chacun devait fuir les exhalaisons dégoûtantes."

Et cette pauvre fille, maltraitée par sa mère à cause de son austère vertu, calomniée au dehors par un monde ennemi de la piété, accablée au dedans par le poids de son propre mépris, le Ciel voulut l'éprouver encore d'avantage : pendant quinze ans, elle fut en proie à des désolations intérieures qui la poussaient à se croire abandonnée du Ciel. Elevée à un degré d'union continuelle avec son Dieu, plusieurs fois par jour cependant elle se trouvait livrée, pendant des heures entières, à un dégoût profond, et plongée en d'épaisses ténèbres. Plus une étincelle de lumière, plus un rayon de vision céleste, mais un vide effroyable, où elle ne trouvait plus même d'écho à sa plainte. Longtemps elle s'écria, dans cette agonie cruelle : " Mon Dieu, éloignez de moi ce calice ! " Plus tard, elle s'écria : " Père, non pas ma volonté, mais la vôtre ! " Elle avait vaincu.

Dieu vena, dès ce monde même, à cette âme des torrents d'ineffables délices. L'extase fut son pain de chaque jour. L'Époux céleste la favorisa de sa présence enivrante, et la combla de ses plus tendres douceurs. Jésus se montra souvent à elle : " Rose de mon cœur, lui dit-il un jour, tu seras mon épouse. " Marie souvent réjouit ses yeux de son sourire, et ses oreilles de ses paroles maternelles : son bon ange aussi venait l'aider visiblement, et converser visiblement avec elle. Aussi cette âme était-elle un foyer brûlant d'amour, un volcar d'où les flammes s'échappaient sans cesse. Tout en elle parlait du divin amour ; muette sur tout autre point, sa langue devenait puissamment éloquente quand il s'agissait de charité. Elle appelait toutes les créatures à louer, à bénir, à ai-

mer Dieu. Elle eût voulu embraser d'amour divin tous les cœurs de la terre. " Oh ! pourquoi ne suis-je qu'une femme ? s'écriait-elle un jour. J'irais, je parcourrais la terre, pour allumer dans les cœurs l'amour de mon Dieu " Les élans d'un amour trop comprimé rompirent enfin ce vase d'élection, et l'âme de la sainte fiancée vola au ciel célébrer ses noces divines avec l'Agneau sans tache, le 24 août 1617 ; à l'âge de 31 ans.

---

## ROME.

Le *Moniteur de Rome* a déjà annoncé que S. S. Léon XIII avait élevé à la dignité d'archevêque Sa Grandeur Mgr de Montréal ; dans son numéro du 8 août, il reproduit, en grande partie, l'adresse présentée par le clergé du diocèse à notre vénéré archevêque.

— Les dernières dépêches annoncent que le 1er août, le Pape a fait informer le corps diplomatique qu'il avait définitivement décidé l'envoi d'un représentant à Pékin. Ce représentant, qui portera le titre de délégué apostolique et ministre résident, sera Mgr Agliardi.

— Voulant donner à la compagnie de Jésus un précieux témoignage de haute estime et de paternelle affection, le Souverain Pontife vient de publier un Bref qui commence par ces mots : *Dolemus inter alia*. C'est une réponse significative aux attaques dirigées contre cette illustre société par les sectes ennemies de l'Eglise. Le document pontifical a été promulgué à l'occasion de la nouvelle édition de l'ouvrage intitulé. *L'Institution de la compagnie de Jésus*, qu'on s'occupe actuellement de rééditer en le complétant. Après avoir loué et approuvé ce travail, le Pape confirme à nouveau tous les droits, faveurs et privilèges concédés à la société de Jésus, depuis sa fondation jusqu'à ce jour, nonobstant le Bref de Clément XIV. Le Pape fait, en quelques mots, le plus bel éloge de cet ordre religieux, qui a si bien mérité de l'Eglise, produit tant d'hommes éminents en sainteté et en doctrine et qui, malgré les persécutions soutenues pour la justice, ne cesse de poursuivre avec ardeur et courage sa noble mission. Aussi cette société a-t-elle mérité d'être louée par les Papes, recommandée par le concile de Trente et appuyée par tous les hommes de bien. Léon XIII s'associe à tous ces hommages et y ajoute celui de son estime et de sa bienveillance apostolique.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 23 août 1886, ont été nommés :

M. Joseph Séguin, curé de Verchères, assesseur de l'officialité diocésaine ; M. A. Charbonneau, curé de Saint-Bernard de Lacolle ;

M. Joseph Gandet, curé de Saint-Zénon ; M. Vitalien Dupuis, curé de Saint-Canut ; M. Rémi Chaput, curé de Saint-Lazare ; M. A. Faubert, chapelain des sœurs de la Providence ; M. H. Brissette, chapelain des sœurs du Bon-Pasteur ; M. Aristide J. Sauriol, vicaire à Huntingdon ; M. G. Hould, vicaire à Sainte-Brigide ; M. Deschênes vicaire à Saint-Jean de Matha ; M. Desautels vicaire à Vaudreuil ; M. T. Proulx, vicaire à Saint-Louis de Gonzague.

---

M. E. Meunier passe avec *Evcat* au vicariat apostolique de Pontiac.

---

Ordinations faites par Mgr l'archevêque de Montréal, le 22 août 1886 à Saint-Pierre de Sorel .

*Ordres mineurs.*—M. Alphonse Pouliot, de la préfecture apostolique du golfe St-Laurent, Côte Nord.

*Diaconat.*—MM Narcisse Latraverse, Saint-Hyacinthe ; Zotique Cardin, Montréal ; Alfred Crevier, Emeric Legault, Elie Vamier, congrégation de Ste-Croix.

*Prétrise.*—J. Eugène Cartier, Portland.

Le 24 août 1886 à la cathédrale :

*Sous-diaconat.*—M. Alphonse Pouliot, préfecture apostolique du golfe St-Laurent.

*Diaconat.*—M. J. A. Quesnel, Montréal.

---

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE NO 76 DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL,  
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE EN DATE DU 18 AOÛT 1886.

---

*La seconde retraite ajournée.*

La seconde retraite, cette année, est ajournée. Elle commencera le cinq septembre prochain pour finir le onzé.

J'exhorte instamment tous les membres du clergé du diocèse, qui n'ont pu se rendre à la première, à venir suivre les exercices de la seconde retraite, qui se donneront au Grand Séminaire.

*Assemblées politiques le dimanche.*

Vous ne sauriez trop exhorter les fidèles à s'abstenir de faire des assemblées politiques le dimanche et fêtes d'obligation. Il n'y a rien qui soit de nature à les distraire autant du respect qu'ils doivent à ces jours, que l'Eglise a établis pour amener les fidèles à rendre à Dieu leurs hommages et lui offrir leurs prières dans les temples, qui lui sont consacrés, durant le Saint-Sacrifice de la messe spécialement.

Les passions politiques sont ennemies du recueillement nécessaire à l'observation du dimanche, et sont propres à faire oublier aux chrétiens qu'ils doivent en ce jour se livrer aux exercices de la piété.

Cette coutume menace de plus en plus de prendre pied parmi nous.

Contre cet envahissement opposons l'autorité de nos exhortations pressantes, et répétons souvent aux fidèles confiés à nos soins que le repos du dimanche est incompatible avec les assemblées politiques. Exhortons, instruisons, et ne cessons de faire tout en notre pouvoir, tout en n'entrant en aucune façon sur le terrain politique, pour que l'on comprenne ce qu'il y a de répréhensible dans cet usage de choisir les dimanches et jours de fêtes d'obligation pour faire ces assemblées politiques.

Je suis bien sincèrement,

Mes chers collaborateurs,

Votre tout dévoué en Notre Seigneur,

ÉDOUARD CHS, archevêque de Montréal.

M. A. Baudon, président-général de la Société de Saint-Vincent de Paul depuis quarante ans, a donné dernièrement sa démission parce que le mauvais état de sa santé le tenait trop souvent éloigné des travaux du conseil supérieur. Il a présenté au choix du conseil et des conférences pour le remplacer en qualité de président-général comme " réunissant toutes les conditions désirables " M. Antonin Pagès, vice-président-général, qui, depuis trois ans, " a dirigé les affaires avec autant de zèle que de talent. "

Les vices présidents, dans la circulaire où ils expriment leurs regrets de la retraite de M. Baudon, et où ils annoncent leur adhésion au choix fait de M. A. Pagès, s'expriment ainsi sur son compte :

" Ancien magistrat, jeune encore, dans une situation indépendante, attaché depuis longtemps à nos œuvres, chargé de la direction des affaires de la Société pendant la plus grande partie de l'année, par M. Baudon, qui se préparait un successeur digne de lui, M. Pagès réunit toutes les qualités morales et toutes les vertus chrétiennes que doit avoir le président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Nous ne saurions mieux faire que de lui appliquer ce que les vice-présidents généraux de 1844, MM. Ozanam et Léon Cornudet, disaient de M. Gossin, désigné comme successeur de M. Bailly, notre premier président-général : " Il est un de ces hommes rares aujourd'hui, uniquement partagé entre la famille, l'étude et les bonnes œuvres, dont l'énergique maturité suffit à tous les travaux et le noble cœur à tous les dévouements. " C'est donc avec bonheur que nous avons connu le choix fait par le président, et que nous y adhérons. "

Les conférences de Montréal, ainsi que le conseil particulier ont eu à délibérer sur le successeur de M. A. Baudon.

Après avoir entendu dimanche dernier la lecture de la lettre de M. Baudon, de la circulaire des vices-présidents, les conférences d'abord, le conseil particulier ensuite ont unanimement adhéré

au choix fait de M. Antonin Pagès comme président-général de la Société Saint-Vincent de Paul.

Lundi dernier les Petites Servantes des pauvres ont fait chanter à Notre-Dame un service pour le repos de l'âme de leur vénéré directeur, l'abbé Picard.

Un grand nombre de prêtres s'étaient joints aux fidèles de toutes conditions qui remplissaient l'église, rendant ainsi un dernier et solennel hommage à cet apôtre de la charité. Les pauvres, pour lesquels l'abbé Picard avait dépensé sa vie, s'étaient rendus avec empressement à ce service pour prier une fois encore pour leur bienfaiteur.

Presque toutes les Petites Servantes des pauvres étaient présentes au cierge à la main. De nombreuses communions eurent lieu pendant le service qui fut chanté par M. le curé de Notre-Dame.

Nous espérons que toutes les paroisses où est établie l'Union de Prières feront aussi célébrer un service pour le digne abbé Picard.

### LE SAINT-SIEGE, LA FRANCE ET LA CHINE.

Sous ce titre, l'*Osservatore Romano* a publié un article très important dont voici la traduction :

Nous nous étions imposé jusqu'à présent la plus délicate réserve sur l'objet du présent article, et cela pour des égards faciles à comprendre et dans l'attente d'un développement plus marqué des événements. Mais maintenant qu'une partie de la presse française soit en taisant un côté de la vérité, et non pas de moindre importance, soit en en faussant un autre, soit par "odieuses appréciations, cherche à exciter, surtout en France, l'opinion publique contre le Saint-Siège, nous estimons que le temps de parler est venu. Autorisés que nous y sommes, nous parlerons le langage calme et serein des faits. On y trouvera la plus complète justification de la conduite du Saint-Siège dans cette question.

Au mois de mai 1881, le Cardinal Secrétaire d'Etat reçut une lettre d'un personnage, annonçant que Sa Seigneurie le Grand-Secrétaire Li-Hung-Chang, qui est en fait le premier ministre de la Chine, l'avait requis de faire une communication au Saint-Siège sur l'état actuel des catholiques en Chine. Il avait en outre manifesté le désir que des relations directes fussent rétablies, comme à d'autres époques entre le Saint-Siège et cet empire, que par conséquent, le Saint-Père pouvait envoyer à Pékin un nonce qui serait reçu, pour le moins, avec les mêmes égards que les autres ambassadeurs. Mais, pour lors, les négociations à ce sujet n'eurent pas de suite.

L'an dernier, une nouvelle persécution ayant éclaté contre les chrétiens, notamment dans la province de Canton, le Saint-Père, ému des douloureuses nouvelles qui arrivaient de ces chrétientés,

envoya à l'empereur de Chine une lettre qui mérita les éloges de tous ceux qui ont à cœur les intérêts de la religion et de la civilisation, et à laquelle l'empereur répondit en des termes très respectueux.

Ce fut probablement cette lettre pontificale qui fit renaitre l'idée et le désir de renouer des relations directes entre le Saint-Siège et l'empire chinois. En effet, au mois de janvier de l'année courante, M. Dunn présentait au Cardinal Secrétaire d'Etat une lettre du vice-roi Li-Hung-Chang, accréditant ce même M. Dunn pour qu'il se rendit au Vatican et ouvrit des négociations à l'effet d'établir des relations amicales entre le Saint-Père et l'empire de Chine. Le vice-roi priait en outre le Cardinal-Secrétaire d'Etat d'accueillir avec la considération voulue tout ce que le même envoyé lui exposerait à ce sujet. On reçut d'ailleurs de M. Dunn l'assurance formelle que la proposition dont il s'agissait était toute spontanée de la part du gouvernement chinois et qu'aucun ministre étranger n'avait été consulté à ce propos.

Tandis que, d'un côté, on ne pouvait faire moins que de tenir compte de l'importance d'une telle demande, on devait d'autre part, procéder avec toute la maturité voulue et ne pas perdre de vue le souvenir de tout ce que la France avait fait dans ces contrées au profit de la religion catholique.—C'est pourquoi, par un sentiment de déférence envers la France, le Saint-Siège ne voulut pas donner de réponse à la Chine avant d'avoir informé de la chose le gouvernement français et lui avoir communiqué la teneur de la réponse. Effectivement, le gouvernement français fut informé de la proposition faite par la Chine au Saint-Siège, proposition que le Saint-Père ne pouvait s'empêcher d'accueillir de bon cœur, afin de pourvoir, par le moyen de son Représentant, aux intérêts spirituels et aux progrès religieux de ces chrétientés. On ne manqua pas non plus de déclarer que les bons rapports et les liens intimes qui, depuis tant de siècles, unissaient la France au Saint-Siège, ne pouvaient dispenser le Représentant pontifical de profiter dans la mesure qui aurait été jugée opportune du concours de la nation française, déjà si bien méritante du catholicisme dans l'empire chinois. On donnait de même au gouvernement français l'assurance que l'envoi de ce Représentant n'impliquait aucune idée hostile à la France ; que, partant, on n'omettrait pas de déclarer au gouvernement de Pékin que le Saint-Siège, par l'envoi de son Représentant, n'entendait point porter atteinte aux engagements préexistants entre la Chine et la France.

En effet, pendant que l'on répondait au vice-roi Li-Hung-Chang que Sa Sainteté acceptait la proposition d'envoyer à Pékin un Représentant, on ajoutait que celui-ci tiendrait compte et profiterait au besoin de la situation créée à la France par ses précédents ; c'était, déclarait-on aussi, l'intention du Saint-Siège que l'envoi de son Représentant ne portât aucune atteinte aux engagements préexistants entre la Chine et la France.

Sur ces entrefaites, le gouvernement français demandait au Saint-Siège qu'on ne donnât pas de caractère diplomatique au Représentant pontifical, mais simplement le même caractère et la même forme que pour le poste de Délégué apostolique de Constantinople.

Il fut fait observer que le Pontife Romain, en vertu de l'universalité de sa Primauté, a le droit d'envoyer ses représentants partout où il y a des personnes et des intérêts catholiques à protéger, et que l'envoi à Pékin d'un simple Délégué apostolique n'eût point répondu à la demande de la Chine, sans compter qu'on n'aurait pourvu par là ni à représenter pleinement le droit primatial de la Papauté, ni à placer le représentant du Saint-Siège dans la condition d'autorité et d'honneur de laquelle dépendait l'efficacité de son influence auprès du gouvernement chinois. On en concluait partant que l'action combinée du Saint-Siège et de la France profiterait davantage à la protection des intérêts catholiques en Chine, et que la France ne pourrait que bénéficier de l'appui de la force morale du Saint-Siège. Il eût été, d'ailleurs, absurde que l'action de la France en Chine dût s'entendre dans un sens exclusif ou de limitation vis-à-vis du Saint-Siège, lequel a le droit originnaire et inné de représenter et de protéger les intérêts religieux.

Or, bien que le gouvernement français eût reconnu le droit du Pontife Romain d'envoyer en Chine son Représentant, néanmoins il se montrait préoccupé des périls pouvant résulter de l'exercice de ce droit, en vue du dualisme qui viendrait à s'établir de la sorte. — Pour dissiper à ce sujet les préoccupations de M. le ministre de la République française, on fit observer que le Représentant pontifical en Chine aurait en vue, avant tout, la propagation du Catholicisme, la meilleure organisation religieuse de ces chrétiens, l'augmentation des vicaires apostoliques, le bon ordre intérieur et le développement de la vie catholique dans toute la mesure du possible. Il restait d'autre part à la France le libre exercice de la protection pratiquée par le passé, protection qu'en l'état actuel des choses on désirait voir continuée et favorisée. On en venait ainsi à conclure que le but et le rôle des deux Représentations étant réglé de la sorte, leur action, quoique distincte, serait néanmoins dirigée vers le même but.

Néanmoins ces déclarations formelles, de nature à dissiper toute préoccupation ou tout malentendu, le gouvernement français insista de nouveau pour qu'il ne fût pas donné de caractère diplomatique au Représentant pontifical et pour que la mission à lui confiée fût extraordinaire.

Après cet exposé synoptique des faits, il sera opportun de mettre en relief les principaux points de la conduite du Saint-Siège dans cette question.

I. Le Saint-Siège s'est abstenu de prendre quelque décision que ce fût avant d'en avoir informé le gouvernement français.

II. Le Saint-Siège a déclaré à la France qu'il ne s'immiscerait

point dans les rapports résultant pour la France et la Chine d'engagements préexistants.

III. En outre, le Saint-Siège a exprimé aussi formellement à la Chine le désir de voir maintenus les engagements en vigueur entre elle et la France.

IV. Il a été également déclaré que, *de la part du Saint-Siège*, l'action dont la France se trouvait en possession en Chine serait respectée.

V. Il a été ajouté enfin que c'était l'intention suprême du Saint-Père que le Représentant du Saint-Siège et le Ministre de France exerçassent de commun accord leur action respective, laquelle n'aurait pu que retirer profit d'une coordination réciproque.

Par conséquent, la conduite du Saint-Siège ne pouvait être ni plus correcte, ni plus raisonnable, ni plus bienveillante ou délicate vis-à-vis du gouvernement français.—Quant à savoir si et comment il y a été répondu, le lecteur peut le déduire aisément de l'exposé qui précède.—Quelle différence avec la conduite tenue ces jours derniers par le gouvernement d'une autre nation catholique !

Le Portugal jouissait, depuis des siècles, du Patronat sur toutes les Indes orientales, patronat accordé et confirmé par des documents pontificaux sans nombre. Mais maintenant les circonstances ont notablement changé depuis l'époque de ces concessions. Eh ! bien, a dit le Portugal au Saint-Siège : conservez la mémoire de mes grandeurs historiques dans les Indes, laissez un souvenir qui satisfasse l'amour-propre national de mon peuple, et, quant au reste, que l'action du Saint-Siège soit libre. Ce langage, digne d'une nation catholique, a abouti à la conclusion d'un Concordat qui honore hautement les deux parties.

Entre le Saint-Siège et la France, il n'y a aucun précédent qui limite l'action du Souverain-Pontife. Il n'existe aucun privilège religieux que les Papes aient accordé à la France sur ce vaste empire. Et cependant, on conteste au Souverain-Pontife l'envoi de son Représentant là-bas avec caractère diplomatique !

Un journal français formule des menaces ; un autre journal officieux plaisante sur les canons du Pape qui serviront à défendre les chrétiens en Chine. Franchement, ironie pour ironie, on pourrait sourire à propos de l'envoi de celui qui est maintenant destiné à assumer la protection religieuse de ces chrétientés ! On pourrait observer en outre que les canons français n'ont pas empêché les deux persécutions sanglantes de ces dernières années.

Mais, heureusement, l'efficacité de l'apostolat catholique repose sur ces paroles de Jésus-Christ : *Allez, enseignez toutes les nations*. Le missionnaire catholique qui se présente, le Crucifix d'une main et l'Évangile de l'autre, le missionnaire que l'on ne suspecte pas se rendre dans les contrées lointaines pour des fins politiques ou commerciales, ne tarde pas à devenir le père, le maître, l'ami du peuple.

C'est ainsi qu'a été accomplie l'évangélisation du monde. Il

suffit de rappeler l'œuvre prodigieuse de François-Xavier qui rendit chrétienne une si grande partie du Japon et des Indes.

Que si nous nous élevons à un ordre d'idées plus haut, nous dirons que, dans l'invitation faite par la Chine au Saint-Siège d'envoyer là-bas un Représentant, nous voyons un événement tout à fait providentiel. La Chine qui ouvre ses ports au commerce du monde entier, qui envoie et reçoit des représentants de tous les gouvernements n'est plus la Chine d'autrefois. La fameuse muraille est tombée pour toujours ! Lorsque ce peuple de trois cents millions, si intelligent, si policé, sera entré dans la voie de la civilisation européenne, les canons de toute l'Europe seront impuissants ; tandis qu'alors le missionnaire, protégé par le Représentant de la première force morale, propagera amplement le règne du Christ parmi les adeptes de Confucius.

### NOUVELLES RELIGIEUSES.

L'oraison funèbre du cardinal Guibert a été confiée à Sa Grandeur Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française.

Le service de quarantaine a été différé jusqu'au mois d'octobre et coïncidera avec la réunion annuelle des évêques fondateurs des Facultés catholiques de Paris.

—L'exemple de Mgr Richard, récitant son chapelet en conduisant le deuil du cardinal Guibert, devrait être suivi par tous les catholiques quand ils assistent à des obsèques.

“ Le but principal des cérémonies funèbres, dit à ce propos, la *Semaine religieuse* de Cambrai, est de hâter par nos prières l'éternel bonheur des défunts. Assister à une messe de mort, se joindre à un cortège pour témoigner uniquement de notre estime et de nos regrets, c'est ne mettre aucune différence entre nous et les protestants ou même les solidaires. ”

Que voit-on dans la plupart des enterrements ? Beaucoup d'hommes, même des meilleurs catholiques parlent, “ aucun ou presque aucun ne prie. Pourquoi ne pas réciter le rosaire dans le trajet de l'église au cimetière. ”

Dans certaines parties de l'Allemagne, les fidèles suivent le cercueil, en récitant à haute voix le chapelet.

—Quatre intrépides hongroises ont fait à pied leur pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes.

Elles partirent, le premier mai, de Szolnok à trois journées de Rudapest, et passèrent par Trieste, Milan, Gênes, Nice, Marseille, Toulouse. Le voyage fait nu-pieds dura jusqu'au 10 juillet ; elles vécurent presque tout le temps de pain et d'eau.

Interrogées sur le but de leur voyage, elles répondaient : “ *Permitenza, permitenza !* ” et levant les mains, elles ajoutaient : “ *Madonna !* ” Quand on leur disait qu'elles avaient dû beaucoup

souffrir pendant ce long voyage, elles répondaient : “ *chaud, froid, coucher dehors, mais qu'importe !* Puis regardant le ciel, elles répétaient : “ *Madona* ” avec un sourire semblant dire : Elle est si bonne ! Tout le reste n'est rien.

—Le 29 juin, la sœur Gabrielle, des Filles de la Charité, a fêté à Coblentz (Prusse) le cinquantième anniversaire de son entrée dans la congrégation. L'impératrice Augusta d'Allemagne, qui, bien que protestante, a toujours manifesté la plus vive admiration pour les religieuses, a voulu honorer cette fête de sa présence et elle est arrivée en voiture de la cour à l'hôpital desservi par les religieuses. L'auguste visiteuse a chaudement félicité l'humble religieuse et lui a fait cadeau d'un christ d'une grande valeur artistique. Sa Majesté lui a offert un bouquet de roses et sa photographie avec une dédicace touchante. L'impératrice s'est également chargée de remettre à la religieuse un cadeau de sa fille, la grande-duchesse de Bade, qui, elle aussi, s'est associée à cette fête en envoyant un télégramme de félicitations à la sœur Gabrielle.

—Une feuille libérale et protestante Suisse, la *Nouvelle Gazette de Zurich*, parlant de la pacification religieuse en Prusse, fait le plus grand éloge de la politique de Léon XIII.

“ Aucun homme politique, dit-elle, et même aucun catholique ne pourra nier que les relations de la curie romaine avec les puissances ne se soient modifiés à l'avantage de l'Eglise, depuis que Léon XIII se trouve sur le siège de Rome. Ce n'est pas seulement le besoin de paix que ressentaient les gouvernements, mais aussi la sagesse et la prudence du Pape actuel qui ont amené la fin du *Kulturkampf* en Allemagne et en Suisse, deux pays où la guerre religieuse était la plus violente.”

—Le général de la compagnie de Jésus vient de publier un mémoire sur l'ordre de saint Ignace, qui est rempli de dates et de statistiques. Nous y trouvons que, depuis la fondation de leur compagnie, les jésuites comptent dans leurs rangs 248 saints, 1,500 martyrs, 13 papes, 60 cardinaux, 4,000 archevêques ou évêques et 6,000 auteurs dans toutes les branches du savoir humain.

---

## A MONSIEUR JOHN FORBES.

---

(A L'OCCASION DE SON DÉPART POUR LES MISSIONS DE L'AFRIQUE.)

Le 12 août dernier, un jeune ecclésiastique de Montréal, M. l'abbé John Forbes quittait sa patrie, sa famille et ses nombreux amis, pour entrer au noviciat des missionnaires de Notre-Dame d'Afrique à Alger. Il est le premier novice canadien de cette société de missionnaires à laquelle appartenait le R. P. Voisin qui est venu en Canada il y a trois ans. Les vœux de tous ses amis accompagnent le futur missionnaire, à qui un confrère et ami dédie les strophes suivantes :

Oh ! qu'ils sont beaux, Seigneur, les champs que ta rosée  
Couvre chaque matin, que l'aurore irisée  
Orne au lever du jour de ses plus purs rayons !  
Leur sein toujours fécond laisse échapper sans cesse,  
Et donne aux laboureurs fiers et pleins d'allégresse  
Les produits les plus doux, les plus riches moissons !

Bien rarement, tes fils, de la tempête sombre,  
Sur ces champs bien-aimés, voient-ils s'épaissir l'ombre,  
Ou l'aperçoivent-ils menacer leurs travaux.  
Mais ils voient en tout lieu croître les hautes herbes,  
Partout des blés jaunes s'amonceler les gerbes,  
Partout paissant en paix d'innombrables troupeaux.

Mais auprès de ces champs si beaux et si fertiles,  
D'autres frappent les yeux, abandonnés, stériles,  
Sans gloire, sans éclat, sans aucune beauté :  
C'est l'inculte désert, la solitude immense,  
La terre aride et morne où le soleil ne lance  
Que les pâles rayons d'une faible clarté.

Pour remuer ce sol, pour féconder la terre,  
Et lui faire produire une herbe salubre,  
D'hommes hardis, Seigneur, il te faudrait les bras ;  
Il faudrait qu'à la fois embrasés de ton zèle  
Et recueillant le feu de ton amour fidèle,  
Pour ces combats nouveaux, ils se fissent soldats.

Ton œil partout les cherche et ton cœur les désire  
Ceux-là que ta sagesse à cette vie attire,  
Que tu fais conquérants d'un empire nouveau.  
Quand ta voix a touché leur âme forte et fière,  
Ils partent, à ton nom vouant leur vie entière,  
Joyeux, contents d'un sort aussi noble, aussi beau.

C'est cette voix, ami, par ton cœur entendue,  
Qui te fait de la mer traverser l'étendue  
Et voler plein de joie aux rivages lointains.  
Tu l'entendis un jour, aux temps de la jeunesse,  
Elle montra dès lors à ton cœur plein d'ivresse  
Le sacrifice aimé de Jésus et des saints.

Tu voulus depuis lors vivre de sacrifices,  
Et ce fut là pour toi les plus douces délices,  
Le seul bonheur jamais par ton cœur convoité.  
Que t'importait le monde et sa gloire éphémère ?  
Car te donner, c'était, avec Dieu et ta mère,  
Le seul vœu de ton cœur et ta félicité.

Quand sonna l'heure où loin de ce que le cœur aime,  
Il fallut, ô douleur, sacrifice suprême !  
Porter tes pas d'apôtre, à chacun dire adieu,  
Tu sus en ce moment trouver en ta grande âme,  
Où Jésus de l'amour entretenait la flamme,  
La force de partir et d'obéir à Dieu.

Bientôt tu toucheras les rivages d'Afrique  
Où doit, sous l'œil de Dieu, ton zèle apostolique  
Du champ du Père enfin accroître la moisson.  
Sans bruit, dans le silence et dans la solitude,  
Peut-être en récompense ayant l'ingratitude,  
A ces peuples, de Dieu tu rediras le nom.

Le monde, l'ignorant, ne pourra rendre hommage  
A ta force, ta foi, ton amour, ton courage.  
A ton humble vertu : cher ami, quel bonheur !  
Oh ! travailler ainsi sans éclat, sans réclame,  
Pour Dieu dont l'œil puissant voit jusqu'au fond de l'âme,  
N'est-ce pas le plus doux, n'est-ce pas le meilleur ?

Tu répandras là bas la vie et la lumière,  
Tu montreras aux fils le culte de leur Père,  
Tu leur feras aimer sa sainte et douce loi ;  
Et peut-être qu'un jour, aux outrages en butte,  
Tu pourras, ô bonheur ! succombant dans la lutte,  
Verser ton sang pour Lui qui l'a versé pour toi.

Un jour aussi viendra, nous aimons à le croire,  
Où ton puissant exemple, où ta douce mémoire,  
Parmi nous produira de généreux soldats,  
Où les cœurs embrasés des ardeurs d'un saint zèle  
Voudront faire aimer Dieu dans l'Afrique infidèle,  
Et champions de la foi, chercheront ses combats.

Comme toi, nous, donnant à Jésus notre vie,  
Ne cherchant que sa gloire et méprisant l'envie,  
Nous dévouerons ici nos jours à le servir.  
Le devoir pour mobile et la foi pour boussole,  
Le servant par le cœur, la plume et la parole,  
Pour Lui nous aimerons humblement à mourir.

## Un grand serviteur du Très Saint Sacrement au XIX siècle.

### III.

#### L'ASSOCIATION DES PRÊTRES ADORATEURS.

Après la fondation de sa congrégation, il n'y eut pas d'œuvre que le père Eymard ait plus vivement souhaitée qu'une association de prêtres séculiers dont la fin serait de rendre à Notre Seigneur la plus grande somme possible de gloire et d'amour.—Son estime et son dévouement pour les prêtres étant le fruit naturel de sa dévotion si vive et si profonde envers le Très Saint Sacrement, dont ils sont les ministres et les adorateurs officiels, c'est vers l'Eucharistie qu'il devait les pousser, c'est autour du Tabernacle qu'il rêvait de les grouper tous comme les courtisans choisis du grand Roi.

Qu'on considère cette œuvre au point de vue de son importance intrinsèque ou de ses fruits, elle commande la plus grande sympathie. Elle a pour but de favoriser, non plus parmi les fidèles, mais parmi les prêtres, les prêtres des villes et encore plus ceux des campagnes, l'esprit de prière, l'accomplissement de ce devoir capital d'adoration, de visite, qui incombe au prêtre en vertu même de son titre de gardien-né, de ministre authentique de la sainte Eucharistie.

Sa fin est donc, tout à la fois, de donner au cœur de Notre-Seigneur la plus grande de toutes les consolations qui est de voir à ses pieds, près de sa personne adorable, ceux qu'Il aime le plus sur la terre, ses prêtres ; et de sanctifier le clergé par le moyen le plus simple et le plus fécond qui est l'adoration et la prière faite aux pieds du tout-puissant Médiateur, en union avec sa propre prière toujours actuelle, toujours répandue pour le salut du monde dans tous les Tabernacles où il réside.

Rechercher les prêtres de bonne volonté, et les encourager à l'adoration régulière en les agrégeant par des liens spirituels à une congrégation religieuse de prêtres voués exclusivement à l'adoration du Saint Sacrement ; en entrant en correspondance régulière avec eux ; en leur faisant part des indulgences nombreuses accordées à cet institut pour ses agrégés, et de tous ses biens surnaturels ; tels sont les moyens de cette agrégation sacerdotale.

Le père Eymard n'eut pas le temps d'établir lui-même l'*Association des prêtres adorateurs* telle qu'elle fonctionne aujourd'hui ; mais à lui revient la gloire d'y avoir préparé les cœurs, d'en avoir posé les principes et formulé l'esprit. Ses enfants n'ont eu qu'à le copier et à mettre en pratique ses saintes recommandations. Enfin c'est à lui, après Dieu, que doit remonter la reconnaissance de tant de prêtres si heureux aujourd'hui d'avoir été rapprochés efficacement de la source de toute sainteté, grâce à cette Œuvre éminemment sacerdotale.

Le père Eymard avait même esquissé un premier projet de l'OEuvre ; il en avait décrit l'esprit en ces quelques lignes que nos lecteurs ecclésiastiques nous sauront gré de reproduire ici :

“ Les prêtres associés du Très Saint Sacrement vivront de la vie eucharistique de Jésus-Christ, qui consiste surtout dans l'abnégation de soi et dans l'amour de l'immolation.

“ Ils se rappelleront qu'ils doivent se dévouer à propager et à défendre le règne eucharistique de Notre-Seigneur, lancés sur le monde comme les incendiaires de son amour.

“ Ils travailleront sous les auspices de Marie, adoratrice au Cénacle ; car, par cette douce Mère, on va plus vite et plus suavement à Jésus.

“ Ils dirigeront leurs études, leur zèle et leur piété vers l'Eucharistie.

“ Ils se souviendront que leur premier devoir est celui de l'adoration personnelle : *nos autem orationi instanter erimus*, et qu'ils doivent assurer là, dans la prière, le succès de leur ministère.

“ Et ils descendront de l'Eucharistie vers les peuples, comme Moïse du Sinai, comme les apôtres du cénacle, pleins de feu pour annoncer sa parole et procurer sa gloire : *et ministerio verbi*.

“ Ils s'engageront à soutenir, en toutes circonstances, les intérêts et l'honneur de Jésus-Christ, et à répandre, par tous les moyens possibles, l'usage de la visite au Très Saint Sacrement et de la communion fréquente.

“ En un mot, que dans tous leurs actes, dans toutes leurs fonctions, ils s'unissent à Jésus-Eucharistie, prêtre éternel, le modèle et la grâce du sacerdoce. ”

L'obligation essentielle des associés est de faire chaque semaine une heure d'adoration en présence du Très Saint Sacrement exposé ou résidant au Tabernacle.—Le jour et l'heure de cette adoration sont laissés au choix de chacun.

On reçoit pour chaque mois un billet d'adoration, sur lequel doivent être marquées les heures d'adoration. A la fin du mois on renvoie au centre de l'Association les billets signés, qui sont alors déposés au pied du trône sur lequel Notre-Seigneur reste jour et nuit exposé.

De plus, avec les billets mensuels, les associés reçoivent une chronique qui est comme le petit journal de l'OEuvre, et qui met ainsi en correspondance les associés de tous les pays du monde. Un sujet d'adoration est aussi envoyé chaque mois aux associés ; le tout sans aucune contribution.

De précieuses et nombreuses indulgences ont été accordées à l'OEuvre par Pie IX, de sainte mémoire, et par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII (1).

(1) Pour se faire inscrire membre de l'association des prêtres adorateurs, il faut envoyer ses noms et prénoms au R. P. Beaudry, supérieur du collège de Joliette, ou directement au R. P. directeur de l'OEuvre, à Bruxelles, Chaussée de Wavre 197 bis, Belgique.

Fondée en novembre 1879, l'association des prêtres adorateurs compte aujourd'hui plus de 8,000 confrères, parmi lesquels on peut citer des membres très éminents du clergé, et même un bon nombre d'archevêques et évêques. C'est donc déjà 32,000 heures d'adoration chaque mois et au delà de 400,000 par année que l'OEuvre offre à Notre-Seigneur au Saint Sacrement.—Les fruits de sanctification que cette œuvre a déjà produits sont admirables. Un grand nombre d'ecclésiastiques ont avoué que l'heure d'adoration hebdomadaire les a complètement renouvelés, d'autres y ont trouvé des consolations ineffables ; tous y ont trouvé un renouvellement de ferveur, la lumière dans leurs difficultés, une force nouvelle en face de leurs saintes obligations, un surcroît de grâces pour eux et pour les âmes qui leur sont confiées.

Cette OEuvre semble avoir de grandes destinées ; elle excite partout l'admiration et l'enthousiasme ; des évêques mêmes s'en font les apôtres et les propagateurs non-seulement dans leurs diocèses, mais encore à l'étranger. Elle compte des membres dans presque toutes les parties du monde, même en Chine.—Au Canada, les prêtres adorateurs sont déjà nombreux. Prions et espérons que cette sublime phalange des amis et des adorateurs de Jésus-Hostie grossira toujours et couvrira bientôt la terre toute entière pour convertir et sauver le monde.

Les peuples ont les yeux sur les ministres du sanctuaire ! Tels prêtres, tels fidèles ! Tels pasteurs, tels troupeaux ! Que tous les prêtres aillent à l'Eucharistie, qu'ils s'enrôlent dans l'armée eucharistique ; ils y entraîneront les foules, le monde sera changé, les âmes seront sanctifiées et le ciel sera peuplé !

En effet, un prêtre qui prie est un prêtre pieux, zélé, dévoué, mortifié et édifiant ; Notre-Seigneur Jésus est mieux traité par lui, il se trouve mieux dans ses mains qui se sont purifiées en se tenant levées vers le ciel ; il est reçu plus pieusement, salué et entretenu plus longuement après la communion ; et dans les longues journées qu'il passe au Tabernacle, il voit sa solitude visitée, son abandon compris, son cœur consolé : oh ! que Jésus au sacrement doit aimer et bénir une œuvre qui rapproche davantage de Lui ceux qui, entre tous, par élection et consécration, sont " ses amis ! "

Prêtres ! ô ministres de paix et de réconciliation, le salut est entre vos mains ! Si vous priez, on priera : si vous aimez le Saint Sacrement, on l'aimera ; si vous l'entourez fidèlement, bientôt tous se presseront autour de son trône : vous êtes la lumière, vous êtes la grâce, vous êtes l'autorité qui impose et l'exemple qui entraîne. O, prêtres, allez à l'Eucharistie pour elle et pour vous, et donnez l'Eucharistie au monde, qui agonise d'en vivre éloigné !

Le père Bymard avait encore un désir plus ardent ; son dévouement pour le sacerdoce lui avait inspiré de faire davantage, et un des projets les plus chers à son cœur était de fonder une maison de retraite pour les prêtres : " Par dessus tout, disait-il un jour,

je voudrais donner aux prêtres la faculté, sur leurs vieux jours, de venir achever leur vie aux pieds du Très Saint Sacrement. ”

Cette pensée était fort ancienne chez lui ; et dès 1876, il écrivait ces quelques lignes, qui nous feront mieux comprendre ce désir intime de son cœur :

“ Est-il une retraite plus honorable, plus délicieuse, pour les vétérans du sacerdoce, qui ont blanchi sous les armes spirituelles et bien combattu les combats du Seigneur, que celle qui leur serait offerte aux pieds de leur Roi ? Là, ils pourraient faire une halte avant le grand voyage de l'éternité et se préparer plus saintement à paraître devant leur juge.

— Et ils serviraient encore chacun selon ses forces. Les infirmes seraient traités avec amour comme nos pères vénérables. Ils visiteraient de temps en temps le Très Saint Sacrement, pour réjouir leur vie glacée par l'âge et la souffrance. Ceux qui pourraient supporter une partie du service eucharistique, le feraient.

“ En vain, continuait le père développant sa pensée, la sollicitude active et dévouée des premiers pasteurs a-t-elle voulu créer des maisons de retraite pour les prêtres âgés. Ces maisons sont restées presque vides. On les redoute : elles apparaissent aux prêtres comme le seuil du tombeau. Le prêtre ne peut se résoudre à rester dans l'inaction, isolé, seul avec lui-même... Mais dans un cénacle animé par les solennités du culte eucharistique, autour de l'autel de l'exposition, le prêtre sent sa piété toujours active : sa charité agit, son zèle se dépense encore : il y fera l'apprentissage de l'éternité : véritable ciel sur terre, récompense des travaux de toute sa vie, qui ont épuisé ses forces sans attédir l'ardeur de son âme. ”

Quel noble et pieux dessein ! comme il doit être cher au cœur de Jésus ! Notre-Seigneur ne permit pas à son serviteur de réaliser ce dernier désir de son zèle ; mais il en a indiqué le but, en a décrit l'esprit, et ses enfants spirituels ne laisseront pas tomber stérile une des pensées les plus chères au cœur de leur vénéré père.

(à suivre)

---

## LES AMIS DU CŒUR DE JESUS

ELVIRE LE FER DE LA MOTTE

EN RELIGION SŒUR MARY-JOSEPH

1825-1881.

De son côté la plus jeune des sœurs d'Irma, à l'annonce d'une séparation trop prochaine, épanchait sa douleur avec elle. Sa lettre fait encore mieux connaître celle que Jésus choisissait pour son épouse :

“ ... Que demandais-tu à Dieu, depuis si longtemps dans tes prières ? que désirais-tu, chère Irma ?

“ ... Tu désirais une de tes sœurs de France, qui fût humble, zélée, pieuse, qui eût quelques talents, et surtout quelques vertus. Hélas ! ce n'était donc pas ma chétive personne. DIEU, qui lit au fond des cœurs, t'exauce selon tes désirs, et non selon tes demandes. Tu vas recevoir bien au-delà de tes espérances, je puis te le dire, tous tes vœux vont être comblés.

“ Depuis hier seulement, jour de l'arrivée de Mgr de Saint-Palais, je connais le secret d'Elvire ; comment ne l'avais-je pas deviné ? Moi, sa compagne de chambre, moi, témoin de ses larmes, de ses prières prolongées, des progrès soutenus qu'elle faisait dans le sacrifice et de la perfection qu'elle apportait à l'accomplissement de ses devoirs quotidiens... Malgré ta joie, tu vas ressentir notre tristesse, surtout celle de notre pauvre mère.

“ Nous pleurons encore notre père, Cécile se marie, Elvire nous quitte à jamais, nos pauvres cœurs sont brisés ; ton bonheur, chère Irma, est la seule épave qui surnage dans ce naufrage de nos joies englouties...

“ Tu vas avoir enfin une bonne musicienne, tu chanteras par sa voix les louanges du Seigneur ; tu vas posséder une bonne tête qui sait compter, une main habile qui travaille avec des doigts de fée ; mais surtout tu vas jouir en trouvant un cœur qui ne refuse rien en fait de dévouements.

“ Nous étions douze oiseaux dans la couvée maternelle ; tu as déserté la première, toi, messagère de l'Évangile, hirondelle au vol rapide élevé bien au-dessus de la terre. Elvire essaie ses ailes encore tremblantes.

“ Le père de la nombreuse famille chante sous les éternels ombrages, et ta petite filleule, dans ce nid presque désert, mais encore abritée sous l'aile maternelle, interroge tristement l'avenir : elle restera ou s'envolera selon le bon plaisir du divin oiseau.”

Mgr de Saint-Palais arriva trop vite au sein de la famille le Fer : plusieurs de ses membres ignoraient encore la nouvelle douleur qui allait les frapper. Tout fut précipité par la présence de ce digne évêque, par son rapide passage au milieu des parents d'Elvire, par la nouvelle de son prochain départ. Mère le Fer, mère héroïque entre toutes, avait donné son consentement et voyait la nécessité de profiter d'une occasion qui ne se retrouverait peut-être jamais. Pleine de foi et de résignation, elle portait ses regards sur MARIE au pied de la croix et se fortifiait à la vue de ce modèle. La pensée du bonheur dont allait jouir sa bien-aimée Irma était la seule goutte de miel dans ce calice si amer.

Elvire s'arracha donc aux embrassements de sa famille, et, au milieu des larmes et des regrets, partit pour le Havre à la fin de septembre 1852.

(à suivre).

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.  
11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Charles Langlois.—Thomas Redmont.—Sever. Gibeau, ve Chicoine.—  
Damase Touchette.—N. Boisseau.—J.-B. St-Jacques.—L. V. Couture.—  
Edm. Vermette.—Céline Gagné.—Elmire Perrault, ve M. Proulx.—  
H Madigan, ép. J. Donohue.—Zoé Perrault, ve Duclos.—J.-B. Vaudry.—  
H Taché, ép. Coursol.—P. Hébert.—Célestine Lussier, ép. G. Lamontagne.  
—Pierre Belanger.—A. Lussier.—Corinne Dandurand, ve Clermont.—  
J. Lajeunesse.—J. Allard.—E. Sansouci, ép. P. Grenier.—Emélie Dubuc,  
ve F.-X. Brissette.—M. Ryan.—H. Champagne, ép. Lagarde.

DE PROFUNDIS.

## REMEDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements  
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonc-  
tions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie  
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de  
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-  
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du Remède  
du Dr Sey.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr Sey, dont vous êtes l'agent  
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser  
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille  
surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme  
moi, elle verra tout leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptre.  
Saint-Henri de Masconche 10 octobre 1884.

M. Eschance. Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la dyspepsie je m'en suis très-  
bien trouvé. Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,  
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1,00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOUELACA.

## PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises  
et dans un plus grand nombre d'édi-  
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez L. J. A. SURVEYER,

1588, RUE NOTRE-DAME.

## BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-  
lies, et des meilleures fabriques. CACHEMIRE en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les  
pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



**CLOCHES D'ÉGLISES**  
**THE JONES BELL FOUNDRY CO.**  
 TROY N.-Y., U.-S.  
**MEARS & STAINBANK**  
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

**H. & J. RUSSEL**  
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.  
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

**BRITTON & BRUNET**

PLOMBIEIERS

**Poseurs d'Appareils à Gaz**

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR  
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL  
 COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

**15, RUE CLAUDE**

*En face du Marché Bonsecours*

MONTREAL

**JOS. CHS. VAILLANCOURT**  
**Menuisier & Charpentier**  
 45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois  
 et en peinture,

**A BAS PRIX**

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec  
 soin. Première qualité de drogues et matières  
 chimiques.

**AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.**

**ARTHUR SIMARD**

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

**MOULURES POUR CADRES.**

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-  
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

**ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX**

— ET —

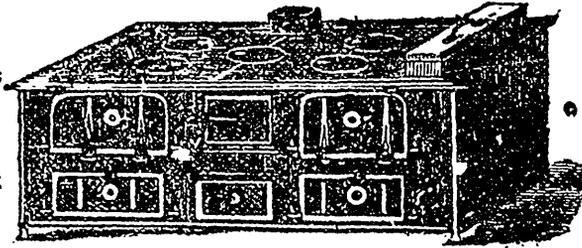
**DECORATIONS POUR EGLISES**

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

## POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES  
MEILLEURS  
SUR LE  
MARCHÉ  
Adoptés



et approu-  
vé par un  
grand  
nombre de  
Pension-  
nats, de  
Convents,  
d'Hospit-  
ces et  
d'Hôtels.

**F. FROIDEVAUX**

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

**OUVRAGE GARANTI**

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

**HUILES** POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.  
ÉCLAIRAGE POUR ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.  
Pureté garantie.  
**HUILES** DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.  
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.  
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

**GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE**

**DUPUIS, BRIEN, COUTLÉE & CIE.**

(AUX DEUX BOULES D'OR)

**SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES**

**HAUTES NOUVEAUTES**

(Ancienne maison PILON & CIE.)

**647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.**

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie  
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour  
les sculptures, etc. Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

**RECOMPENSE !** DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-  
formera de quelque vacance  
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de  
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

**L'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,**  
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

# ORGUES--HARMONIUMS--DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA  
**COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION,**  
**BOWMANVILLE, ONT.**

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; ga-rantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUA VITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

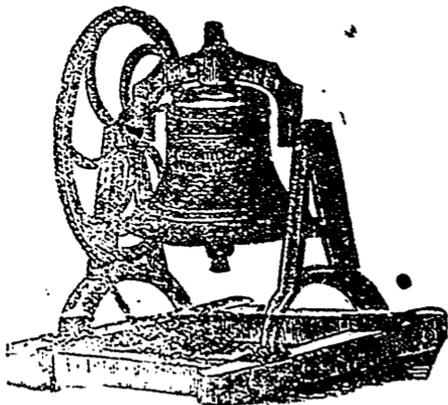
**Satisfaction garantie et conditions faciles**

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA  
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

**L. E. N. PRATTE**

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



## FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

Pour EGLISES, COLLEGES ET  
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des  
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les  
meilleurs systèmes.

**E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q**

## UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

**J. B. RICHER**

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCCESSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

